

ELLE SOUTIENT LES PROJETS ÉTRANGERS  
DES ENTREPRISES BELGES

# La **SBI**, l'oiseau rare des sociétés d'investissement

Quel est le point commun entre IBA, Sipef, la Sonaca, Schreder, Magotteaux, le groupe Fruytier, Eurogentec, Etex et Resilux? Comme des dizaines d'autres entreprises belges, elles ont bénéficié de l'aide de la Société belge d'investissement international (SBI).

BERT LAUWERS ET JOZEF VANGELDER

**L**a Société belge d'investissement (SBI) occupe une place à part dans le paysage belge des investisseurs. Ce ne sont pourtant pas les noms d'entreprises prestigieuses qui manquent sur sa liste de références, des entreprises qui auraient probablement dû revoir leurs ambitions internationales à la baisse sans l'aide de la SBI. Fondée en 1971, la SBI ne bénéficie pas encore de la notoriété qu'elle mérite. Sous la houlette du tandem de CEO Philippe Hermans et Erna Vandeplas, l'équipe des sept collaborateurs ne ménage pourtant pas ses efforts pour asseoir la notoriété de la société. Les missions économiques menées par le roi Philippe (encore prince à l'époque) constituaient un formidable tremplin. Philippe Hermans a toujours répondu présent à ces missions qui attiraient des cohortes d'hommes d'affaires. C'est de cette manière qu'il a rencontré les patrons de la chaîne de restauration rapide de qualité EXKi à Boston, il y a deux ans et demi. Résultat: grâce à l'aide de la SBI notamment, EXKi ouvrira son premier restaurant à New York au début de l'année prochaine.

EXKi est un des quelque 300 projets entrepris dans une cinquantaine de pays ➔

PHOTOS: PAT VERBRUGGEN



## LA SBI EN CHIFFRES

Source: BMI

En millions d'euros

	2012	2011	2010
Portefeuille géré	22,36	21,79	22,46
Fonds propres	35,57	35,51	34,95
Résultat net*	54.711	561.947	886.324

(\*en euros)

**PHILIPPE HERMANS ET ERNA VANDEPLAS, LES CEO DE BMI**  
«Bon nombre d'entreprises disent regretter ne pas nous avoir connus plus tôt.»

dans lesquels est ou a été impliquée la SBI. Mais ce pourrait être beaucoup plus. «Contrairement à la Gimv ou aux sociétés d'investissement régionales comme la Participatiemaatschappij Vlaanderen (PMV) et la Société régionale d'investissement de Wallonie (SRIW), nous ne faisons pas régulièrement la une des journaux, affirme Philippe Hermans. Par contre, bon nombre d'entreprises disent regretter ne pas nous avoir connus plus tôt.»

### Investir dans les filiales à l'étranger

La SBI, société anonyme détenue principalement par l'Etat belge via la Société fédérale de participations et d'investissement (SFPI), occupe une niche dans le paysage du financement. «Aucune autre société d'investissement, aucune banque ne veut faire ce que nous faisons. Quand une entreprise belge désireuse d'investir à l'étranger dans une usine ou un centre de distribution cherche des capitaux à risque, elle peut s'adresser à nous pour obtenir un cofinancement, sous forme de capitaux ou d'emprunts subordonnés. Il ne s'agit donc pas d'une aide à l'exportation. Si nous participons au capital, nous occupons toujours une position minoritaire dans la filiale étrangère, pas dans la société mère, et à long terme, pour sept à neuf ans en moyenne. Nous ne nous occupons pas de gestion mais siégeons souvent au conseil d'administration pour ce qui est des projets étrangers, généralement dans des pays difficiles ou des *greenfields* où tout reste à faire.»

La SBI a acquis une formidable expérience au fil des années. «Ce fut parfois laborieux, admet Erna Vandeplass qui compte près d'un quart de siècle de carrière à la SBI. Les premiers investissements en Chine datent de 1985. Nous avons accumulé une longue expérience dans certains pays. Nous ne nous limitons pas à un secteur en particulier. Que l'entreprise soit active dans les plantations de caoutchouc ou dans le secteur high-tech, on rencontre toujours les mêmes problèmes.»

La SBI ne prend pas de start-up ni de jeunes entreprises sous son aile. «D'autres s'en occupent mieux que nous, reconnaît Philippe Hermans. Il cite l'exemple de Peter Grogard, le patron de Septen-

## Pas dans les armes

La SBI touche un large éventail de secteurs mais pas tous. «Nous n'investissons pas dans le secteur des armes, précise Philippe Hermans. EDFI (Ndlr, l'association des 16 institutions européennes de financement du développement) a listé les secteurs pour lesquels priorité est donnée à une bonne gouvernance, au respect de l'environnement et à une politique anticorruption, avec une sorte de *group policy* à laquelle souscrivent tous les membres.» Il existe, malgré tout, des différences. «Certains membres refusent par exemple d'investir dans l'alcool. Nous ne voyons pas d'objection à promouvoir une marque de bière belge. Nous n'interviendrons pas pour un cigarettier mais il nous est déjà arrivé d'investir en Indonésie pour donner un coup de pouce au fabricant de cigares Bogaert.»

trio, une spin-off du centre de recherche Imec spécialisée dans la navigation par satellite. Il a sollicité notre aide lors de la création de Septentrio, explique le responsable. Il voulait s'installer sur le sol américain mais c'était trop tôt selon nous car la technologie devait encore faire ses preuves. Quand Peter Grogard nous a recontactés en 2007, nous lui avons accordé notre soutien.»

### Bénéfices malgré la crise

Certaines sociétés d'investissement comme la Gimv ont réalisé des investissements similaires pendant tout un temps. «Mais ils n'ont pas tardé à faire leurs comptes, relève Philippe Hermans. Nous investissons en moyenne 500.000 à 1 million d'euros. De tels montants n'intéres-

sent pas les acteurs *private equity* car le rendement est insuffisant. Nous cumuloons pas mal de risques mais ne bénéficions pas du formidable potentiel à la hausse que peut offrir le *pure private equity* en investissant dans la société mère. On ne profite donc jamais du jackpot d'une entrée en Bourse ou d'une *trade sale*, qui s'effectue toujours au niveau de la société mère.»

La SBI a malgré tout réalisé des bénéfices au cours des sept dernières années et ce, en dépit de la crise. «Parce que nous œuvrons essentiellement sur les marchés émergents qui ont surmonté la crise plus rapidement. Les sociétés mères, par contre, avaient plus de mal. Le risque du groupe était nettement supérieur au risque du projet.»

La SBI ne peut toutefois pas se permettre des folies. «Nous possédons environ 36 millions d'euros en fonds propres. Ce n'est pas si mal mais nous sommes parfois limités, observe Erna Vandeplass. Si nous voulons mettre 4 millions sur la table par exemple, nous ne pouvons pas le faire car il est déraisonnable d'investir plus de 10% de nos fonds propres dans un projet. Il nous est dès lors impossible de suivre de A à Z le développement d'un groupe car nous ne pouvons pas aller au-delà de ce seuil symbolique.»

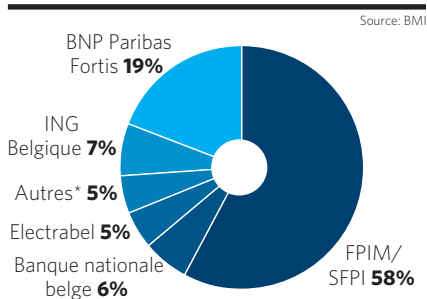
Une augmentation de capital de maximum 60 millions d'euros serait donc la bienvenue. Mais la SBI doit, pour ce faire, obtenir l'accord de son ministre de tutelle, à savoir le ministre des Finances Koen Geens. «L'accord de Didier Reynders nous était pour ainsi dire acquis. Celui-ci avait même annoncé publiquement l'augmentation de capital mais quelques jours plus tard, nous avions un nouveau gouvernement avec Steven Vanackere à la tête des Finances. Si le gouvernement en affaires courantes s'était prolongé un peu plus longtemps, c'était probablement chose faite. Aujourd'hui, nous sommes revenus à la case départ.»

### Ouvrir les portes

Heureusement, la SBI bénéficie d'autres leviers financiers importants. Notamment d'une dotation de 6,5 millions d'euros du gouvernement fédéral pour les investissements en Asie, en Europe centrale et de l'Est.

Elle collabore également avec les gouvernements régionaux et, plus précisé-

### ACTIONNARIAT DE LA SBI



\*entre autres : Umicore et Raffinerie tirlémontoise



#### PHILIPPE HERMANS

**«En Belgique, on dit toujours qu'il faut se méfier quand on fait affaires avec des Chinois et des Indiens mais on oublie qu'ils pensent la même chose de nous. Eux aussi se méfient d'une entreprise qu'ils ne connaissent ni d'Eve ni d'Adam.»**

ment, avec le Fonds Vlaanderen Internationaal, associé à la Participatiemaatschappij Vlaanderen (PMV). Les promoteurs de projets wallons peuvent faire appel à Sofinex, chapeauté par l'Agence wallonne à l'exportation et aux investissements (Awex). «Nous coopérons

depuis un bon moment avec les régions, commente Philippe Hermans. Dans le cas du projet EXKi aux Etats-Unis, nous avons investi avec PMV et Sofinex.»

Pour les projets plus ambitieux, la SBI peut compter sur des sociétés d'investissement publiques réunies au sein de l'EDFI, une association de 16 institutions européennes de financement du développement. «Nous arrivons à collecter jusqu'à 60 millions d'euros pour les projets de grande envergure», affirme fièrement le dirigeant. La SBI collabore régulièrement avec son homologue allemand DEG qui dispose de moyens financiers considérables. «Le premier projet mené en collaboration avec DEG concernait la holding de plantations Sipef en Papouasie-Nouvelle-Guinée. Sipef voulait construire une deuxième usine et agrandir sa plantation, soit un investissement de 27 millions d'euros. Nous ne pouvions fournir qu'un petit 2,5 millions et pour le reste, nous avons fait appel à la société de développement allemande et à la Banque européenne d'investissement.»

La dimension étatique de la SBI ouvre des portes à nos entreprises. «Le fait d'avoir le gouvernement fédéral à nos côtés constitue un précieux sésame dans de nombreux pays. En Chine et en Russie par exemple, deux nations où l'Etat joue un rôle important. Notre lien avec l'Etat crée un climat de confiance. Chez nous, on dit toujours qu'il faut se méfier quand on fait affaires avec des Chinois et des Indiens mais on oublie qu'ils pensent la même chose de nous. Eux aussi se méfient d'une entreprise qu'ils ne connaissent ni d'Eve ni d'Adam. Mais si cette entreprise explique que le gouvernement belge investit par l'entremise de la SBI, cela crée indéniablement de la valeur ajoutée, surtout en cas de problèmes.»

Les deux CEO s'enorgueillissent de la fidélité des entreprises qui ont fait appel à la SBI. «Les investissements à répétition sont fréquents. Nous entretenons une longue relation avec quantité d'entreprises. Un exemple: nous collaborons avec Resilux et LVD depuis près de 15 ans.» ©

## «Aucune autre société d'investissement, aucune banque ne veut faire ce que nous faisons.»

### Le potentiel de l'Afrique

«L'Afrique offre un potentiel indéniable, clame Philippe Hermans. Le continent noir compte un milliard d'habitants et offre une profusion de matières premières. Certains pays sont gérés de main de maître comme le Ghana par exemple. Prenez l'exemple du Nigeria, souvent décrié dans les médias, mais où l'esprit d'entreprise est bien présent. On assiste à l'émergence d'une classe moyenne.

Ce qui ne veut pas dire qu'il faut absolument investir à tout-va mais nous y avons toujours fait d'excellentes affaires. Parce que nous collaborons avec des entrepreneurs qui savent ce qu'ils font, des personnes nées au Nigeria ou dont les parents ont vécu au Congo par exemple.»

«Les Chinois envient notre succès en Afrique. Les Chinois agissent à la chinoise, ce qui ne plaît pas toujours. Même s'ils ne sont pas champions en marketing, les Belges savent faire preuve de flexibilité. Ce pour quoi nous sommes appréciés.»

## REPRORESS

### Appel aux éditeurs de magazines et/ou périodiques

La société de gestion pour les droits d'auteur des éditeurs belges de magazines et périodiques, annonce aux éditeurs de magazines et/ou périodiques, qu'elle procédera prochainement à une répartition des droits perçus pour l'année 2012 par REPROBEL (REPROBEL est l'instance belge désignée par la Loi sur le droit d'auteur, afin de percevoir les rémunérations pour la reproduction par photocopie de courts fragments d'œuvres protégées par le droit d'auteur ; et les rémunérations pour le droit de prêt public).

Les éditeurs ayant publié des magazines et/ou périodiques en 2012 et qui estiment entrer en ligne de compte pour cette redistribution doivent se faire connaître et peuvent introduire un dossier auprès de REPROPRESS SC CIV. avant le 31 décembre 2013.

Plus d'information concernant les conditions auxquelles les éditeurs doivent répondre, ainsi que le règlement de répartition, les documents d'affiliation et de déclaration, peuvent être obtenus auprès de :

**REPROPRESS SC CIV. c/o THE PPRESS,**  
Rue Bara 175 – 1070 BRUXELLES  
Tél. 02 558 97 50 – Fax 02 558 97 58  
e-mail : info@repropress.be

0257/2024